



**PORT AUTONOME
DE COTONOU**



DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

Cotonou, le 23



Biauf
21/02/24
Christian BIAO
AYESEGUE

Avis de Relance

N° 297 /2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP – 23 FEV 2024

Objet : AAOO N° 011/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 03/11/2023
relatif à l'acquisition d'une pilotine munie d'équipements de levés océanographique et
bathymétrique

Faisant suite à l'absence de plis constaté dans le cadre de la procédure citée en objet, il
est porté à la connaissance des candidats que ledit avis est relancé.

Les nouvelle date et heure de dépôt des offres sont fixée au 08 Mars 2024 à 10
heures précises.

L'ouverture des plis aura lieu le 08 Mars 2024 à **10 heures 30 minutes
précises** (GMT+1) dans la **salle de dépouillement de la DMP du Port Autonome de
Cotonou**.

Le Directeur des Marchés Publics

[Signature]
Félix Dieudonné ADAHE/VIGBE

PJ : AAOOI N°011/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 03/11/2023



**PORT AUTONOME
DE COTONOU**

IS D'API

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

**Objet : Acquisition d'une pilotine munie d'équipements de levés
océanographique et bathymétrique**

Référence SIGMAP : F_DT_75722

AAOO N° 011.....2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 03...../...../2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révisé n°2 du Port Autonome de Cotonou (PAC) publié sur son tableau d'affichage et son site web www.portdecotonou.bj le 25 octobre 2023.
2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition d'une pilotine munie d'équipements de levés océanographique et bathymétrique.
3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir une pilotine moderne et mixte capable d'effectuer :
 - Les relèves des équipages et transport des marchandises légères ;
 - L'embarquement et débarquement du pilote ;
 - Les levées hydrographiques.

Le marché est constitué en un (01) lot unique.

Des variantes techniques pourront être prise en considération. Le prestataire peut offrir une variante technique aux spécifications techniques décrites dans le TDR en fournissant tous les renseignements techniques nécessaires à la satisfaction des exigences du dossier d'appel d'offre.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre

connaissance des documents d'Appel d'Offres au secrétariat permanent des **Marchés Publics (SPMP)** à l'adresse mentionnée ci-après : **Rez-de-chaussée de la Direction des Marchés Publics (DMP), Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou** aux heures suivantes : **08h -12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1)** et/ou sur le site web : (non requis).

6. le délai de livraison est de dix-huit (18) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

Le candidat doit prouver documents à l'appui qu'il satisfait aux exigences après :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la construction ou la commercialisation des navires. Si le candidat est constructeur, il doit fournir la preuve de l'autorisation ou de l'agrément de construction des navires délivré par l'administration de son pays d'origine. Si le candidat est un commerçant, il doit fournir l'autorisation du fabricant.
 - Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant au moins deux marchés de construction ou vente de navire suivies des attestations de bonne fin d'exécution des livraisons légalisées faites au cours des dix (10) dernières années (2013 à 2022). Les attestations à prendre en compte seront relatives aux commandes de montant supérieur ou égal à **quatre cent cinquante-cinq millions (455 000 000) FCFA** chacun,
 - Engagement à fournir un service après-vente sur toute la période de garantie de chaque matériel,
 - Le chantier naval doit être certifié par un organisme de contrôle internationale et en fournir la preuve.
 - Disposer du personnel nécessaire pour la construction de la pilotine et pour effectuer les services connexes (joindre CV, diplômes, attestation de certification et attestations de service fait)
- Capacité financière :
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins huit cent douze millions cinq cent mille francs (812 500 000) francs CFA au cours des trois dernières années (2020-2021-2022) et justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise

et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

Ou

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cent quatre-vingt-quinze millions (195 000 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :

- **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la construction ou la commercialisation des navires. Si le candidat est constructeur, il doit fournir la preuve de l'autorisation ou de l'agrément de construction des navires délivré par l'administration de son pays d'origine. Si le candidat est un commerçant, il doit fournir l'autorisation du fabricant ;
- Fournir une attestation de risque professionnel d'un montant de sept cent quinze millions (715 000 000) francs CFA,
- Engagement à fournir un service après-vente sur toute la période de garantie de chaque matériel,
- Le chantier naval doit être certifié par un organisme de contrôle internationale et en fournir la preuve.
- Disposer du personnel nécessaire pour la construction de la pilotine et pour effectuer les services connexes (joindre CV, diplômes, attestation de certification et attestations de service fait)

- **Capacité financière :**

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cent quatre-vingt-quinze millions (195 000 000) FCFA justifié par une

attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

Et

- Fournir le bilan d'ouverture portant le de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence cachet

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à compter du 03/11/2022. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à la **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP), Rez-de-chaussée (RDC) Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou aux heures suivantes : 08h -12h30 min et 14h -17h30 min heures de Cotonou (GMT+1)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : [non requis] ou être obtenu* par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **DPRMP du PAC, Bureau 111 au Rez-de-Chaussée** au plus tard le 21/12/2023 à 10 heures 00 minute, heure de Cotonou (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Salle de dépouillement de la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics du PAC**, le 21 Décembre 2023 à partir de **10 heures 30 minutes, heure de Cotonou (GMT+1)**.

Ad

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à six millions cinq cent mille (6 500 000) francs CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 03 Novembre 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics


Félix Dieudonné ADAHE VIGBE

